

Dossier

LE BASCULEMENT

1^{re} partie

Reconnaissons-le pour avancer : le régime juridique de la propriété intellectuelle est malmené, critiqué, contesté. Contesté dans l'esprit et les principes, mais aussi contesté dans les faits et les pratiques.

Les postures que l'on adopte sur la question, offrent autant de points de vue. Ainsi, derrière une interrogation essentielle qui concerne le capitalisme dans un de ses fondements, à savoir les droits de propriété qui assurent l'usus, le fructus et l'abusus (qui touchent respectivement les droits sur l'usage, les bénéfices, et l'aliénation / la cession), les artistes voient-ils eux-mêmes les conditions de leur rémunération et de leur existence.

Poser la contestation d'une industrie ou la contestation de la rémunération des auteurs ne mobilise pas les mêmes affects pour le lecteur, bien sûr.

Nous avons réuni trois contributions, qui ne font pas le point de manière exhaustive sur l'ensemble des opinions.

Jean Pelletier, de l'Adami, envisage ainsi un *Grenelle de l'économie numérique* et y situe les artistes comme interlocuteurs.

Arnaud Lucien s'attelle à l'épineuse question de la rémunération et montre les heurts et malheurs des dispositions juridiques.

Et Alain Herscovici propose quelques pistes pour l'introduction de nouvelles régulations...

